



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Que se passe-t-il au pays de l'école de la confiance ?**

Faute professionnelle et sanctions disciplinaires, rien de moins. C'est la menace qui pèse sur les enseignants qui refusent de continuer à participer aux évaluations CP, des évaluations peu adaptées aux élèves et qui ne leur apportent pas d'aide, pas plus qu'à leurs enseignants. Toute la communauté éducative a pu constater qu'avant même l'ensemble des résultats saisis, le ministre faisait déjà des annonces. Avec un seul objectif : jeter le discrédit sur l'école et ainsi justifier ses partis pris pédagogiques qu'aucune recherche ne confirme. La ficelle était suffisamment grosse pour que le corps enseignant doute d'évaluations nationales réellement au service des apprentissages.

Jean-Michel Blanquer, en difficulté avec sa loi, convainc de moins en moins. Fragilisé, il tente le passage en force en menaçant les enseignants. Or, ceux-ci font leur travail : ils appliquent les programmes, ainsi que les textes en vigueur dont le dernier est la loi de refondation de 2013. Ils évaluent les progrès et les réussites de leurs élèves pour adapter aux mieux leurs pratiques pédagogiques et rencontrent les parents. De même, personne ne renonce à l'évaluation du système éducatif qui peut fort bien continuer à se mener sur échantillon.

Cette crise d'autoritarisme n'a donc pas lieu d'être. Le ministre doit retrouver son sang-froid et ne pas penser qu'on peut avoir raison tout seul. Les enseignants, tous les jours, font la preuve de leur engagement pour l'école et de leur sérieux malgré des conditions d'exercice de leur métier et une reconnaissance salariale très en dessous de leurs homologues des pays comparables. Et ce n'est pas à coups de menton vindicatifs que la rue de Grenelle fera baisser la tension qui monte dans les écoles.

Oui, les personnels des écoles contestent les évaluations et la politique éducative du ministère qui ne répond pas aux difficultés de l'école et les aggrave. C'est ce qu'ils diront haut et fort le 19 mars dans la grève interprofessionnelle et le 30 mars dans les mobilisations unitaires contre la loi « pour une école de la confiance ».

*Paris, le 13 mars 2019*